

La Baule, le 11 octobre 2023

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo choisit le Groupe SAUR pour les 2 contrats de prestation de service « eau potable » et « assainissement collectif » du territoire pour 8 ans et 136 millions d'euros



Crédit photo : CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Ce mercredi 11 octobre, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et le Groupe SAUR ont signé deux nouveaux contrats de prestation de services relatifs à l'eau potable et à l'assainissement collectif. Ces contrats, qui débuteront le 1^{er} janvier 2024, sont attribués pour une durée de 8 ans, et couvrent l'ensemble des 15 communes du territoire.

Le marché de prestation « eau » (SEPIG Atlantique) et le marché « assainissement collectif des eaux usées » (Véolia), qui ont débuté en 2015, prennent fin. C'est à l'issue de la procédure de consultation des entreprises, fruit du travail des élus, au travers des objectifs du contrat de territoire, que le conseil communautaire a décidé d'attribuer les 2 nouveaux contrats au Groupe SAUR pour une durée de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2024. Le contrat, qui représente 136 millions d'euros, se divise en 2 marchés de prestation : le marché « eau » avec **SEPIG eau** et le marché « assainissement » avec **SEPIG assainissement**, et porte sur 4 grandes prestations : **l'achat, la distribution et le stockage de l'eau potable, la collecte des eaux usées du réseau d'assainissement collectif, la gestion des 21 stations d'épuration des eaux usées et la gestion du réseau et des ouvrages d'eaux pluviales.**

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo accompagne plus de 70 000 foyers pour l'eau potable et plus de 70 000 abonnés en assainissement collectif et non collectif, et gère au total 3 154 km de réseaux. L'eau et l'assainissement représentent sur l'ensemble du territoire plus d'1 milliard d'euros de patrimoine capable de soutenir la vie quotidienne de 75 000 habitants à l'année et 360 000 habitants en été, voire plus au moment des pics touristiques. Ce patrimoine comprend également 14 réservoirs d'eau répartis sur 8 sites du territoire, 21 stations d'épuration, 365 postes de relèvement et 22 bassins de stockage. L'agglomération fournit chaque année plus de 6,9 millions de m³ d'eau potable et traite dans le même temps 4,7 millions de m³ d'eaux usées.

Avec ce contrat, le nouveau délégataire s'est engagé **sur 3 objectifs : la transition énergétique et l'économie de la ressource, la protection de notre environnement précieux, et la qualité du service rendu à l'utilisateur**, ce dernier s'inscrivant dans la démarche initiée par l'agglomération pour améliorer de façon générale la qualité du service.

Ces objectifs vont se traduire concrètement par la mise en place d'un accueil unique pour l'eau et l'assainissement et d'une nouvelle application mobile (SEPIG & Moi). Par ailleurs, dans le contexte d'économie de la ressource, le contrat prévoit le déploiement de la télérelève en 2024-2025 pour avoir une meilleure connaissance de la consommation, la poursuite de l'amélioration de l'étanchéité du réseau d'eau potable et l'engagement à ne pas prélever plus d'eau sur la durée du contrat malgré la projection d'une augmentation du nombre d'abonnés de 10 000.

La protection des milieux naturels est aussi un objectif fort des contrats, avec, au premier plan, la protection de la qualité des eaux et notamment des eaux littorales avec les usages de conchyliculture, saliculture et baignade. Pour cela, un focus particulier a été mis sur les interventions lors des débordements des ouvrages d'assainissement. Ainsi, le délégataire s'engage à réduire de 66% d'ici la fin du contrat le nombre de débordements lors d'intempéries. Dans ce cadre, l'agglo prévoit 19 millions d'euros de travaux sur les systèmes d'assainissement entre 2024 et 2027 ainsi que 1 million d'euros par an via le délégataire.

Enfin, l'agglo et le délégataire s'engagent à ce que le prix de l'eau reste globalement stable avec une maîtrise des augmentations et la reprise complète du personnel de l'ancien prestataire, ce qui représente 86 personnes en plus des 35 agents de l'agglomération.

“ Notre objectif et c'est la mission que l'on a donné à notre délégataire : respecter les besoins de l'utilisateur en respectant les besoins de notre planète.

Nicolas CRIAUD, président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, maire de Guérande

CONTACT PRESSE

Vincent LOUSTAUNAU

Directeur de la Communication

vincent.loustaunau@cap-atlantique.fr

Tél. 02 51 75 06 80 – 06 75 44 22 71

Nathalie RAMBAUD

Chargée de communication

nathalie.rambaud@cap-atlantique.fr

Tél. 02 51 75 77 55

cap-atlantique.fr    

À propos de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Créée en 2003, la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique comprend 15 communes et près de 75 000 habitants répartis sur 2 départements (Loire Atlantique et Morbihan) et 2 régions (Pays de la Loire et Bretagne). Surclassée en saison estivale avec près de 360 000 habitants, elle s'étend sur 98km de littoral et 11 de ses communes bordent l'océan Atlantique et l'estuaire de la Vilaine. Intervenant dans 22 domaines d'action de la vie quotidienne de ses habitants tels que sur des problématiques liées à l'eau, aux déchets, aux transports et à la mobilité, à l'habitat, au développement économique et numérique, à la préservation de l'environnement, aux équipements culturels et sportifs ou au tourisme. son siège est à la Baule.